# Où est passé le peuple ?

Cet appel à articles est né d’un constat : la thèse de la moyennisation de la société dans les anciens pays industriels a fait perdre de vue les classes populaires, que ce soit dans les discours politiques ou les médias. Celles-ci auraient disparu ou seraient en passe de disparaître, formant une sorte de relique de la société industrielle aujourd’hui dépassée. Le traitement médiatique des classes populaires se limite de plus en plus à l’angle sécuritaire de même que les travaux scientifiques les plus médiatisés sur ce thème.

C’est à dissiper l’impression trompeuse d’une évaporation des classes populaires que devrait contribuer ce dossier. Celles-ci demeurent, en effet, une composante majeure des sociétés capitalistes avancées en Europe occidentale, pour ne rien dire des pays dits « émergents » où la prolétarisation progresse à grands pas. Certes, leur composition s’est profondément modifiée à la suite de la restructuration de l’appareil productif, de l’impact des différentes « révolutions technologiques » et du renouvellement des modalités d’organisation du travail.

L’habitat des classes populaires a connu lui aussi une évolution qui concourt à accréditer l’idée postulée de leur disparition. Bien que leur présence soit parfois encore notable au cœur des agglomérations et même dans la proche banlieue, dans certains quartiers anciens dégradés ou des ensembles de logements sociaux, leur effacement résulte des effets conjugués de la spéculation immobilière et des opérations urbanistiques. La tendance lourde est à l’exil, moins souhaité que subi, des citadins les moins fortunés vers des périphéries de plus en plus éloignées : le périurbain, au-delà de la banlieue, et même jusque dans les zones encore rurales à la périphérie des agglomérations. Sans parler des petites villes industrielles sinistrées par les fermetures et les délocalisations, où l’ancienne classe ouvrière et ses descendants survivent tant bien que mal entre « petits boulots », officiels ou non, et aide sociale.

Pour chaque auteur, il s’agira au préalable de définir ce qu’il entend par « classes populaires ». Un certain nombre de critères peuvent faire consensus : tâches d’exécution, faible autonomie et aliénation dans le travail, rémunération couvrant – à peine – la seule reproduction de la force de travail… D’autres, en revanche, renvoient à des appréciations inspirées par des présupposés d’ordre idéologique voire politique dont on respectera la diversité. On pourra également approfondir la question de la fragmentation interne des classes populaires (ouvriers, employés, chômeurs de longue durée, travailleurs pauvres, part de différentes populations immigrées en leur sein) et notamment celle de la formation en son sein d’un sous-prolétariat durablement exclu de la sphère du travail légal.

L’un des axes de recherche pourra partir des lieux de vie des classes populaires, et des différentes fractions qui les composent, pour analyser certains types d’habitat et les modes de vie correspondants. Comment se distribuent-ils dans l’espace et quels sont-ils (immeubles vétustes, logements collectifs publics, maisons, caravanes…) ? Comment ces espaces ont-ils évolué ? Quelles sont les caractéristiques matérielles et sociales de ces lieux (type et condition de logement) ? Quelle est la part de contrainte (et de quel type) et de choix dans cette localisation ? Quels en sont les effets sur la vie quotidienne (déplacements, accès à l’emploi, aux équipements collectifs, aux lieux de loisirs) ? Et les implications en termes de vie sociale (repli versus solidarité…) et d’identité (isolement, marginalisation…) ? Des articles pourront aussi aborder ces questions sous l’angle de la division de genre : quelle est la place particulière des femmes des classes populaires et quels sont les effets spécifiques de ce lieu d’habitation sur leur vie au quotidien ? D’autres expliqueront comment parviennent à se loger les migrants sans qualification, souvent sans papiers, à l’intersection entre rapports de classe et rapports de race, avec la prégnance ou la réactivation de rapports néo-coloniaux (recruteurs, niches migratoires).

Un autre axe de recherche pourra porter sur la façon dont les politiques d’aménagement du territoire et d’urbanisme contribuent directement à l’effacement spatial des classes populaires : revalorisation élitiste des centres urbains, remaniements du parc de logements sociaux en faveur de la « mixité sociale », politique socialement sélective de « métropolisation » reproduisant sur une échelle élargie le clivage entre centre et périphérie… On s’intéressera également aux trajectoires résidentielles des classes populaires, en se demandant où finissent par s’installer les habitants chassés par les opérations de « requalification urbaine » ou ceux qui n’ont pas les moyens de se loger au centre des agglomérations.

Cependant, cet effacement n’est pas uniquement physique, il est également symbolique. Dans les discours des élus locaux et des aménageurs, mais aussi ceux de nombre de chercheurs, l’euphémisation est de règle : on ne parle pas de « peuple » pour éviter de se faitre taxer de populisme, ni de dominés, d’exploités ou d’opprimés sous peine d’être soupçonnés de confondre science et politique. Les classes populaires ne sont plus désignées que par des appellations scientifiquement incontrôlées aux connotations moralisantes : « catégories modestes », « couches défavorisées », « populations vulnérables », « exclus »… Demander « où est passé le peuple ? », c’est aussi s’interroger sur l’effet de ces catégories mobilisées par les aménageurs ou les chercheurs sur l’invisibilisation même des classes populaires et donc soulever les questions politiques que cela pose, en rappelant que le savoir est toujours un savoir situé (socialement et politiquement).

**Coordination du dossier**

Jean-Pierre Garnier et Anne Clerval

**Calendrier**

10 juillet 2012 : date limite de remise des articles

30 septembre 2012 : informations aux auteurs

**Adresse pour la correspondance**

*de préférence en version électronique par courriel*

garnierjp.76@gmail.com

anne.clerval@univ-paris-est.fr

*ou par voie postale en quatre exemplaires :*

Anne Clerval

Université de Paris-Est Marne-la-Vallée

Bâtiment Bois de l’étang - Bureau C 126

5 boulevard Descartes

Champs-sur-Marne

77454 Marne-la-Vallée Cedex2

##### *Attention :*

##### - Dorénavant la revue ne demande plus de propositions d’articlesmais directement les articles.

- Les articles ne dépasseront pas 42 000 signes (espaces compris) en incluant : texte, notes, références bibliographiques, annexes, mais hors résumés.

- Les conseils aux auteurs figurent dans chaque numéro.

- Les normes de présentation et les conseils aux auteurs sont disponibles sur le site de la revue :

http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr/conseils.html